

L'Agence nationale des services à la personne consacre son partenariat avec le Salon des Seniors 2011 au maintien à domicile

Paris, le 14 mars 2011 – L'Agence nationale des services à la personne (ANSP) est partenaire du Salon des Seniors qui se tiendra les jeudi 24, vendredi 25 et samedi 26 mars 2011 à la Porte de Versailles (Paris Expo Hall 2.2). Pendant ces 3 jours, l'ANSP informera sur le maintien à domicile et sur la prévention des risques domestiques, avec la création d'un espace dédié et d'un appartement témoin.

Plus de la moitié des Français font de la perte d'autonomie leur principale crainte liée au vieillissement, selon un sondage réalisé en octobre 2010 par Ipsos pour l'ANSP. Cette préoccupation concerne aussi bien des personnes âgées en perte d'autonomie que des familles qui sont en charge aujourd'hui, ou qui le seront demain, du bien-être de leurs parents.

En permettant un maintien au domicile des personnes dépendantes, les services à la personne sont naturellement appelés à prendre une place importante dans les réponses apportées à cette crainte. Ils sont parfaitement adaptés à la diversité des besoins, qu'il s'agisse de la préparation des repas, de l'aide à la toilette, du ménage ou de l'accompagnement à l'occasion de sorties.

Les services à la personne apportent aussi une réponse en termes de sécurité. En effet, la plupart des accidents domestiques pourraient être facilement évités. Un repérage précis des risques puis des mesures de bon sens, des petits travaux ou des gestes simples permettraient d'en diminuer significativement le nombre.

C'est pourquoi l'ANSP s'associe au salon des seniors, qui depuis 12 ans est le lieu de rencontre incontournable des plus de 50 ans :

- **en co-organisant la création d'un appartement témoin** visant à sensibiliser le grand public senior aux risques domestiques et proposant des solutions pour favoriser un maintien à domicile en toute sécurité.
- **en animant deux conférences :**
 - o Jeudi 24 mars (15h-16h) « Les services à la personne : 2 millions de professionnels à votre service ».
 - o Vendredi 25 mars (16h-17h) « Les services à la personne dans la prévention et le traitement des risques à domicile ».
- **en participant au grand débat sur « La prévention des risques à domicile : bien vivre chez soi »**, animé par Olivier Calon le jeudi 24 mars (11h – 12h30)
- **en répondant aux questions des visiteurs sur son stand (B71).**

Pour en savoir plus : Zoom sur « Prévenir les risques d'accidents au domicile des personnes âgées » dans la partie Côté consommateurs du site de l'ANSP www.servicessalapersonne.gouv.fr

Et le site du salon : www.salondesseniors.com

<http://www.servicessalapersonne.gouv.fr>



CONTACTS PRESSE

Agence nationale des services à la personne Sarah Cassone 01 53 95 56 73 - 06 30 51 59 35 sarah.cassone@servicessalapersonne.gouv.fr
Image 7 Priscille Reneaume 01 53 70 74 89 preneaume@image7.fr